

Éducatrices et éducateurs en service de garde

Le CSSDM recherche des éducatrices et éducateurs en service de garde afin de pourvoir des remplacements à temps plein ou temps partiel.

Saviez-vous que le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine ? Consulter la [carte des territoires](#).

Rôle de l'éducatrice ou de l'éducateur en service de garde en milieu scolaire

Votre rôle consistera à organiser, préparer et animer une variété d'activités favorisant, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire dont vous avez la garde, tout en assurant leur bien-être et leur sécurité.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le quotidien de nos employés? Lisez les [témoignages de nos ambassadeurs](#) !

Selon vos disponibilités, vous ferez le choix d'être affecté(e) :

⇒ À court terme (remplacement de moins de 10 jours)

- Horaire de travail flexible, sur appel
- Lieux de travail et clientèle variés
- Quarts de travail du lundi au vendredi :
 - Entre 11 h à 13 h (bloc 2)
 - Entre 15 h à 18 h (bloc 3).

⇒ À long terme (remplacement de plus de 10 jours) :

- Affectation dans un même établissement scolaire
- Quarts de travail du lundi au vendredi, entre 7h et 18h.

Qualifications- correspondre à l'un des sept (7) profils suivants :

Option 1

- Être titulaire d'une attestation d'études professionnelles (AEP) en service de garde en milieu scolaire

ET

- Détenir 1400 heures d'expérience pertinente pour l'emploi.

Les candidats qui ne peuvent satisfaire à l'exigence du diplôme d'études secondaires et/ou des 1400 heures d'expérience pertinente pour l'emploi seront considérées non qualifiées. Ils seront autorisés à faire des remplacements, mais ne pourront obtenir de poste régulier.

Option 2

Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC) dans une des deux disciplines suivantes :

- AEC en techniques d'éducation à l'enfance
- AEC en éducation spécialisée

Option 3

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une des trois disciplines suivantes :

- Techniques d'éducation à l'enfance
- Techniques d'éducation spécialisée
- Techniques d'intervention en loisir

Option 4

Être titulaire d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) dans l'une des disciplines suivantes :

- Psychologie avec une spécialisation en développement de l'enfant
- « Child Studies »
- Animation culturelle
- Psychoéducation
- Orthopédagogie
- Enfance inadaptée
- Adaptation scolaire et sociale
- Sciences de l'éducation
- Éducation au préscolaire et enseignement au primaire

Option 5

Être titulaire d'un certificat universitaire dans l'une des disciplines suivantes :

- Petite enfance et famille
- Éducation en milieu de garde
- Éducation à la petite enfance
- Garde scolaire

- Animation culturelle
- Accompagnement à l'enseignement primaire

Option 6 (Mesure temporaire pour pallier la pénurie de personnel) :

Être admis (preuve exigée) à un des programmes prévus aux options 1-2-3-4-5, permet l'embauche conditionnelle. L'étudiant doit s'engager à terminer le programme d'études avant la date convenue avec le CSSDM. Ces employés seront considérés comme << sans qualification >> tant que leur programme ne sera pas terminé et ne pourront obtenir de postes réguliers.

Option 7 (Mesure temporaire pour pallier la pénurie de personnel) :

Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires terminal ou d'une attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS)

Ces employés seront considérés comme << sans qualification >> et ne pourront obtenir de postes réguliers. Leur nom pourra toutefois être inscrit sur la liste de priorité (liste de rappel) afin d'effectuer des remplacements.

** Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) : <https://www.quebec.ca/emploi/reconnaissance-etudes-experience/faire-reconnaitre-competences-acquises-etranger/obtenir-evaluation-comparative>*

**Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

Exigence particulière

Être titulaire d'une **carte de secourisme** général d'une durée minimale de 8 heures ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de 6 heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme général.

Vous ne disposez pas de ces qualifications académiques ? Le gouvernement du Québec, offre depuis l'automne 2022, une aide financière afin de soutenir les étudiants à temps plein de plusieurs programmes d'études collégiales ou universitaires requis dans le domaine de l'éducation ? Pour savoir si vous êtes admissible et pour plus de détails, nous vous invitons à consulter le site du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/bourses-perspective>

Vous êtes étudiante ou étudiant dans un domaine d'études qualifiant pour le CSSDM et vous recherchez un stage ? Le CSSDM accueille chaque année de nombreux stagiaires qui bénéficient d'expériences enrichissantes et d'apprentissages de qualité dans nos milieux. Informez-vous [ici](#).

Pour postuler, cliquez [ici](#) !

Le CSSDM remercie les tous les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM, d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).